

Arrêté n° 6200 MFT/DGRH du 16 juillet 2024 portant date d'ouverture et organisation matérielle d'un concours externe et interne de recrutement de techniciens de catégorie B, relevant de la fonction publique de la Polynésie française

(NOR : DRH24507784AM)

Paru in extenso au journal officiel n°79 N du 19/07/2024 à la page 11444 dans la partie Ministère de la fonction publique, de l'emploi, du travail, de la modernisation de l'administration, du développement des archipels et de la formation professionnelle

Version en vigueur au 31/07/2025

La ministre de la fonction publique, de l'emploi, du travail, de la modernisation de l'administration, du développement des archipels et de la formation professionnelle,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 815 PR du 3 juin 2024 modifié portant nomination de la vice-présidente et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
Vu l'arrêté n° 818 PR du 3 juin 2024 relatif aux attributions de la ministre de la fonction publique, de l'emploi, du travail, de la modernisation de l'administration, du développement des archipels et de la formation professionnelle ;
Vu l'arrêté n° 824 CM du 13 juin 2024 portant autorisation d'ouverture de concours relevant de la filière administrative et financière, de la filière technique, de la filière socio-éducative et de la filière de la santé de la fonction publique de la Polynésie française, au titre des années 2024 et 2025,

Arrête :

Article 1er

Est organisé un concours externe et interne pour le recrutement de techniciens.

Art. 2

Les conditions d'accès au présent concours et la nature des épreuves figurent en annexe n° 1 du présent arrêté.

Art. 3

Le nombre de postes à pourvoir figure en annexe n° 2 du présent arrêté.

Art. 4

Le calendrier des opérations du présent concours se décline comme suit :

- la période d'inscription : du lundi 2 septembre 2024 au mercredi 2 octobre 2024 ;
- la date de passation des épreuves d'admissibilité : à compter du jeudi 3 avril 2025 ;
- la date de passation des épreuves d'admission : à compter du lundi 2 juin 2025.

Art. 5

Des centres d'examen sont ouverts à Tahiti, Raiatea, Tubuai, Rurutu, Hiva Oa et Nuku Hiva.

Art. 6

La directrice générale des ressources humaines par intérim est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 16 juillet 2024.

Pour la ministre de la fonction publique, de l'emploi, du travail, de la modernisation de l'administration, du développement des archipels et de la formation professionnelle, et par délégation, la directrice générale des ressources humaines p.i.,
Moerani LEHARTEL

Annexe 1 - Conditions d'accès au concours et nature des épreuves

Annexe 2 - Liste des postes de technicien mis à concours Rédaction issue de Arrêté n° 6933 MFT/DTI du 30 juillet 2025

Voir toutes les modifications dans le temps :

- [Arrêté n° 6200 MFT/DGRH du 16 juillet 2024](#), JOPF n° 79 N du 19/07/2024 à la page 11444
- [Arrêté n° 12949 MFT/DGRH du 30 décembre 2024](#), JOPF n° 1 N du 01/01/2025 à la page 90
- [Arrêté n° 5148 MFT/DTI du 12 juin 2025](#), JOPF n° 138 N du 13/06/2025 à la page 94
- [Arrêté n° 6851 MFT/DTI du 28 juillet 2025](#), JOPF n° 176 N du 29/07/2025 à la page 223
- [Arrêté n° 6851 MFT/DTI du 28 juillet 2025](#), JOPF n° 176 N du 29/07/2025 à la page 223
- [Arrêté n° 6851 MFT/DTI du 28 juillet 2025](#), JOPF n° 176 N du 29/07/2025 à la page 223
- [Arrêté n° 6851 MFT/DTI du 28 juillet 2025](#), JOPF n° 176 N du 29/07/2025 à la page 223
- [Arrêté n° 6933 MFT/DTI du 30 juillet 2025](#), JOPF n° 179 N du 31/07/2025 à la page 39

Annexe 1 - Conditions d'accès au concours et nature des épreuves

Textes réglementaires en vigueur :

- Délibération n° 95-231 AT du 14 décembre 1995 modifiée
- Arrêté n° 1206 CM du 07 novembre 1996 modifié

I) CONDITIONS D'ACCES

Seuls pourront se présenter au concours des techniciens, les candidats remplissant les conditions ci-dessous :

- être de nationalité française ;
- être âgé d'au moins 18 ans et au plus tard de 62 ans au 1^{er} janvier 2024 ;
- **Pour le concours externe :**
aux candidats titulaires du baccalauréat de l'enseignement secondaire ou d'un diplôme homologué au niveau IV, suivant la procédure prévue par le décret n° 72-279 du 12 avril 1972 relatif à l'homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique, ainsi qu'aux candidats titulaires d'un diplôme étranger au moins équivalent au baccalauréat et autorisés à concourir par une commission d'évaluation des diplômes ou titres étrangers créée par la délibération n° 2000-119 APF du 12 octobre 2000.
- **Pour le concours interne :**
aux fonctionnaires relevant du statut général de la fonction publique de la Polynésie française et aux agents non fonctionnaires relevant de la convention collective des agents non fonctionnaires de l'administration de la Polynésie française, qui justifient, au 1er janvier de l'année du concours, d'une durée de services effectifs de 3 ans au moins dans un service administratif, une autorité administrative indépendante ou un établissement public à caractère administratif de la Polynésie française. La durée de service effectif précitée, en ce qui concerne les fonctionnaires, tient compte de la période de stage ou de formation.

II) MODALITES D'INSCRIPTION

L'enregistrement des inscriptions s'effectue au choix :

- **en ligne** sur le site internet de la direction générale des ressources humaines : www.fonction-publique.gov.pf
- **par voie postale** en adressant le dossier d'inscription complet à l'adresse suivante :

Direction générale des ressources humaines
BP 124 – 98713 Papeete

A l'appui de leur inscription par voie électronique ou postale, les candidats devront fournir :

S'agissant du concours interne : aucune pièce n'est requise.

S'agissant du concours externe :

- une copie de la pièce d'identité justifiant de la nationalité française du candidat (carte nationale d'identité ou passeport) ;
- une copie du diplôme requis ci-dessus.
- **Pour les candidats reconnus travailleurs handicapés :**
 - 1) Une copie de la notification de décision délivrée par la COTOREP en cours de validité ;

- 2) Le cas échéant, un certificat médical, datant de moins de 6 mois, établi par un médecin agréé, précisant la nature des aides humaines et techniques, ainsi que les aménagements nécessaires aux épreuves écrites du concours.

Toute inscription, qu'elle soit électronique ou par voie postale, incomplète ne sera pas prise en considération. Il appartient aux candidats de s'assurer de la complétude de leur dossier avant transmission.

Les épreuves du concours porteront sur les domaines suivants :

En **externe** :

1) Agro-alimentaire	6) Économie rurale	11) Navigation maritime	16) Techniques sanitaires
2) Bâtiment et architecture	7) Équipements techniques hospitaliers	12) Productions animales	17) Urbanisme
3) Biomédical	8) Informatique et bureautique	13) Productions végétales	18) Voirie, circulation
4) Connaissance d'une structure hospitalière et de son fonctionnement	9) Inspection vétérinaire	14) Routes, génie civil	
5) Connaissances techniques du véhicule	10) Navigation aérienne	15) Sciences biologiques	

En **interne** :

- 1) Bâtiment et architecture

1) NATURE DES EPREUVES

Les sujets des épreuves du concours externe sont différents de ceux qui sont proposés au titre du concours interne.

Les programmes de chacune des épreuves sont fixés en annexe de l'arrêté n° 1206 CM du 7 novembre 1996 modifié.

Les épreuves écrites sont anonymes.

Il est attribué à chaque épreuve une note de 0 à 20. Chaque note est multipliée par le coefficient correspondant.

Toute note inférieure à 5 sur 20 à l'une de ces épreuves entraîne l'élimination de la liste d'admissibilité.

Le jury détermine souverainement la note minimale exigée des candidats aux épreuves d'admissibilité pour être admis à se présenter aux épreuves d'admission.

Sur cette base, il arrête, pour chacun des concours, la liste des candidats admis à se présenter aux épreuves d'admission.

Les épreuves du concours sont les suivants :

A) EPREUVE D'ADMISSIBILITE :

Du concours externe :

1° Une épreuve de français : une composition française sur un sujet d'ordre général (durée 2 heures - coefficient 2) ;

2° Une épreuve de mathématiques se rapportant au programme fixé en annexe de l'arrêté n° 1206 CM du 07 novembre 1996 modifié (durée : 3 heures, coefficient 3) ;

3° Une épreuve technique selon le profil du poste à pourvoir (durée 3 heures - coefficient 5).

Les programmes de chacune des épreuves sont fixés en annexe de l'arrêté n° 1206 CM du 07 novembre 1996 modifié.

Du concours interne :

1° Une épreuve de français : une rédaction d'un rapport de synthèse (durée : 2 heures ; coefficient 2) ;

2° Une épreuve de mathématiques se rapportant au programme du baccalauréat technique (durée : 3 heures, coefficient : 3) à subir parmi les matières suivantes :

- algèbre ;
- étude de fonctions ;
- géométrie ;
- statistiques, probabilités.

3° Une épreuve technique, selon le profil du poste à pourvoir (durée : 3 heures, coefficient 5).

Les programmes de chacune des épreuves sont fixés en annexe de l'arrêté n° 1206 CM du 07 novembre 1996 modifié.

B) EPREUVE D'ADMISSION :

Du concours externe :

Peuvent seuls être autorisés à se présenter aux épreuves d'admission les candidats déclarés admissibles par le jury.

Ces épreuves comportent :

1° Un entretien avec le jury sur un sujet d'ordre général suivi d'une série de questions portant sur la connaissance de la Polynésie française, de ses institutions, de sa société, de son histoire, de sa culture et de son environnement ; au cours de cet entretien, seront également jugées : la présentation, l'expression orale, la motivation du candidat ainsi que son aptitude à servir dans une collectivité territoriale (durée : 20 minutes avec préparation de même durée, coefficient : 5) ;

2° Un entretien facultatif en langue tahitienne portant sur un sujet d'ordre général (durée : 20 minutes, coefficient : 2).

Pour cette épreuve, seuls sont pris en compte les points supérieurs à la moyenne.

Du concours interne :

1- Un entretien avec le jury sur un sujet d'ordre général (durée : 20 minutes avec préparation de même durée ; coefficient : 5).

2- Un entretien facultatif en langue tahitienne portant sur un sujet d'ordre général (durée : 20 minutes - coefficient : 2).

Pour cette épreuve, seuls sont pris en compte les points supérieurs à la moyenne.

Annexe 2 - Liste des postes de technicien mis à concours

1°) Concours externe : 95 postes de technicien

N°	N° de poste	Entité	Spécialité	Lieu d'affectation géographique
1	PT0001285	Direction de l'agriculture (DAG)	Agro-alimentaire	Tahiti, Papara
2	PT0009317	Direction de l'aviation civile (DAC)	Bâtiment et architecture	Tahiti, Faa'a
3	PT0009803	Direction de l'aviation civile (DAC)	Bâtiment et architecture	Tahiti, Faa'a
4	PT0009924	Direction de l'équipement (DEQ)	Bâtiment et architecture	Tahiti, Papeete
5	PT0010084	Direction générale de l'éducation et des enseignements (DGEE)	Bâtiment et architecture	Tahiti, Pirae
6	PT0006457	Direction des ressources marines (DRM)	Bâtiment et architecture	Tahiti, Papeete
7	PT0009027	Service des moyens généraux (SMG)	Batiments et architecture	Tahiti, Papeete
8	PT0008299	Service des moyens généraux (SMG)	Batiments et architecture	Tahiti, Papeete
9	1709	Centre hospitalier de la Polynésie française (CHPF)	Biomédical	Tahiti, Papeete
10	1710	Centre hospitalier de la Polynésie française (CHPF)	Biomédical	Tahiti, Pirae
11	2180	Centre hospitalier de la Polynésie française (CHPF)	Connaissance d'une structure hospitalière et de son fonctionnement	Tahiti, Pirae
12	1393	Centre hospitalier de la Polynésie française (CHPF)	Connaissance d'une structure hospitalière et de son fonctionnement	Tahiti, Pirae
13	PT0009582	Direction de l'aviation civile (DAC)	Connaissances techniques du véhicule	Tahiti, Papeete
14	PT0009941	Direction des transports terrestres (DTT)	Connaissances techniques du véhicule	Raiatea
15	PT0006551	Direction des transports terrestres (DTT)	Connaissances techniques du véhicule	Tahiti, Pirae
16	PT0006779	Direction des transports terrestres (DTT)	Connaissances techniques du véhicule	Tahiti, Pirae
17	PT0000820	Direction de l'agriculture (DAG)	Economie rurale	Huahine, Fare
18	PT0006402	Direction de l'agriculture (DAG)	Economie rurale	Marquises, Ua Pou
19	PT0009968	Direction de l'agriculture (DAG)	Economie rurale	Marquises, Ua Huka
20	PT0010138	Direction de l'agriculture (DAG)	Economie rurale	Australes, Rimatara
21	PT0001234	Direction de l'agriculture (DAG)	Economie rurale	Tahiti, Papara
22	1672	Centre hospitalier de la Polynésie française (CHPF)	Equipements techniques hospitaliers	Tahiti, Pirae
23	1792	Centre hospitalier de la Polynésie française (CHPF)	Equipements techniques hospitaliers	Tahiti, Pirae
24	21268	Centre de formation professionnelle des adultes (CFPA)	Informatique et bureautique	Pirae - Tahiti
25	1246	Centre hospitalier de la Polynésie française (CHPF)	Informatique et bureautique	Tahiti, Papeete
26	1675	Centre hospitalier de la Polynésie française (CHPF)	Informatique et bureautique	Tahiti, Pirae
27	PT0010065	Direction de la commande publique (DCO)	Informatique et bureautique	Tahiti, Papeete
28	PT0010137	Direction de l'agriculture (DAG)	Informatique et bureautique	Tahiti, Pirae

N°	N° de poste	Entité	Spécialité	Lieu d'affectation géographique
29	PT0009583	Direction de l'aviation civile (DAC)	Informatique et bureautique	Tahiti, Faa'a
30	PT0009980	Direction générale de l'éducation et des enseignements (DGEE)	Informatique et bureautique	Tahiti, Pirae
31	PT0002214	Direction du système d'information (DSI)	Informatique et bureautique	Tahiti, Papeete
32	PT0008430	Direction du système d'information (DSI)	Informatique et bureautique	Tahiti, Papeete
33	PT0010180	Direction de la santé (DSP)	Informatique et bureautique	Tahiti, Taravao
34	PT0002369	Direction de la santé (DSP)	Informatique et bureautique	Tahiti, Papeete
35	PT0002153	Imprimerie officielle (IO)	Informatique et bureautique	Tahiti, Papeete
36	161211	Institut de la statistique de la Polynésie française (ISPF)	Informatique et bureautique	Tahiti, Papeete
37	161201	Institut de la statistique de la Polynésie française (ISPF)	Informatique et bureautique	Tahiti, Papeete
38	181217	Te Fare Tauhiti nui - Maison de la culture (TFTN)	Informatique et bureautique	Tahiti, Papeete
39	PT0001223	Direction de la biosécurité (DBS)	Inspection vétérinaire	Tahiti, Faa'a
40	PT0007705	Direction de la biosécurité (DBS)	Inspection vétérinaire	Tahiti, Faa'a
41	PT0009624	Direction de la biosécurité (DBS)	Inspection vétérinaire	Tahiti, Faa'a
42	PT0009914	Direction de la biosécurité (DBS)	Inspection vétérinaire	Tahiti, Faa'a
43	PT0009915	Direction de la biosécurité (DBS)	Inspection vétérinaire	Tahiti, Faa'a
44	PT0010017	Direction de la biosécurité (DBS)	Inspection vétérinaire	Raiatea
45	PT0010018	Direction de la biosécurité (DBS)	Inspection vétérinaire	Marquises, Nuku Hiva
46	PT0006997	Direction des ressources marines (DRM)	Inspection vétérinaire	Tahiti, Papeete
47	PT0000590	Direction de l'aviation civile (DAC)	Navigation aérienne	Tahiti, Faa'a
48	PT0009620	Direction de l'aviation civile (DAC)	Navigation aérienne	Tahiti, Faa'a
49	PT0009843	Direction polynésienne des affaires maritimes (DPAM)	Navigation maritime	Tahiti, Papeete
50	PT0008464	Direction polynésienne des affaires maritimes (DPAM)	Navigation maritime	Tahiti, Papeete
51	PT0001218	Direction de l'agriculture (DAG)	Productions animales	Marquises, Nuku Hiva
52	PT0001221	Direction de l'agriculture (DAG)	Productions animales	Tahiti, Taravao
53	PT0006998	Direction des ressources marines (DRM)	Productions animales	Tahiti, Papeete
54	PT0000856	Direction de l'agriculture (DAG)	Productions végétales	Tahiti, Pirae
55	PT0001159	Direction de l'agriculture (DAG)	Productions végétales	Marquises, Hiva Oa
56	PT0007998	Direction de l'agriculture (DAG)	Productions végétales	Raiatea, Uturoa
57	PT0001329	Direction de l'équipement (DEQ)	Routes, génie civil	Tahiti, Papeete
58	PT0001391	Direction de l'équipement (DEQ)	Routes, génie civil	Taha'a

N°	N° de poste	Entité	Spécialité	Lieu d'affectation géographique
59	PT0001463	Direction de l'équipement (DEQ)	Routes, génie civil	Raiatea
60	PT0007213	Direction de l'équipement (DEQ)	Routes, génie civil	Tahiti, Papeete
61	PT0007217	Direction de l'équipement (DEQ)	Routes, génie civil	Marquises, Nuku Hiva
62	PT0007357	Direction de l'équipement (DEQ)	Routes, génie civil	Tahiti, Papeete
63	PT0007481	Direction de l'équipement (DEQ)	Routes, génie civil	Tahiti, Papeete
64	PT0008839	Direction de l'équipement (DEQ)	Routes, génie civil	Tahiti, Papeete
65	PT0010286	Direction de l'équipement (DEQ)	Routes, génie civil	Bora Bora, Faanui
66	PT0010351	Direction de l'équipement (DEQ)	Routes, génie civil	Huahine, Fare
67	PT0006573	Direction de l'agriculture (DAG)	Sciences biologiques	Tahiti, Papara
68	PT0007038	Direction des ressources marines (DRM)	Sciences biologiques	Tahiti, Papeete
69	PT0010139	Direction des ressources marines (DRM)	Sciences biologiques	Tahiti, Papeete
70	PT0001904	Direction de l'équipement (DEQ)	Techniques sanitaires	Tahiti, Papeete
71	PT0008315	Direction de la santé (DSP)	Techniques sanitaires	Tahiti, Papeete
72	PT0009428	Direction de la santé (DSP)	Techniques sanitaires	Tahiti, Papeete
73	PT0002455	Direction de la santé (DSP)	Techniques sanitaires	Tahiti, Papeete
74	PT0002511	Direction de la santé (DSP)	Techniques sanitaires	Tahiti, Papeete
75	PT0002524	Direction de la santé (DSP)	Techniques sanitaires	Tahiti, Papeete
76	PT0002527	Direction de la santé (DSP)	Techniques sanitaires	Tahiti, Papeete
77	PT0006356	Direction de la santé (DSP)	Techniques sanitaires	Marquises, Hiva Oa
78	PT0009032	Direction générale des affaires économiques (DGAE)	Techniques sanitaires	Tahiti, Papeete
79	PT0002097	Direction de la construction et de l'aménagement (DCA)	Urbanisme	Tahiti, Papeete
80	PT0002102	Direction de la construction et de l'aménagement (DCA)	Urbanisme	Raiatea, Uturoa
81	PT0002458	Direction de la construction et de l'aménagement (DCA)	Urbanisme	Tahiti, Papeete
82	PT0002507	Direction de la construction et de l'aménagement (DCA)	Urbanisme	Tahiti, Papeete
83	PT0002513	Direction de la construction et de l'aménagement (DCA)	Urbanisme	Tahiti, Papeete
84	PT0006946	Direction de la construction et de l'aménagement (DCA)	Urbanisme	Tahiti, Papeete
85	PT0007950	Direction de la construction et de l'aménagement (DCA)	Urbanisme	Tahiti, Papeete
86	PT0009950	Direction de la construction et de l'aménagement (DCA)	Urbanisme	Tahiti, Papeete
87	PT0010409	Direction de la construction et de l'aménagement (DCA)	Urbanisme	Marquises, Nuku Hiva
88	PT0010410	Direction de la construction et de l'aménagement (DCA)	Urbanisme	Tahiti, Papeete

<i>N°</i>	<i>N° de poste</i>	<i>Entité</i>	<i>Spécialité</i>	<i>Lieu d'affectation géographique</i>
89	PT0010411	Direction de la construction et de l'aménagement (DCA)	Urbanisme	Tahiti, Papeete
90	PT0010413	Direction de la construction et de l'aménagement (DCA)	Urbanisme	Tahiti, Papeete
91	PT0008958	Direction de l'équipement (DEQ)	Urbanisme	Tahiti, Papeete
92	PT0001919	Direction de l'équipement (DEQ)	Urbanisme	Tahiti, Papeete
93	PT0010350	Direction de l'équipement (DEQ)	Urbanisme	Tahiti, Papeete
94	PT0008435	Direction de l'environnement (DIREN)	Urbanisme	Tahiti, Papeete
95	PT0008227	Direction des transports terrestres (DTT)	Voirie, circulation	Tahiti, Piraé

2°) Concours interne : 1 poste de technicien

<i>N°</i>	<i>N° de poste</i>	<i>Entité</i>	<i>Spécialité</i>	<i>Lieu d'affectation géographique</i>
1	PT0005256	Direction générale de l'éducation et des enseignements (DGEE)	Bâtiment et architecture	Tahiti, Piraé